

l'Orateur, le gouvernement a eu des entretiens avec les représentants de l'administration de l'ARDA. Les travaux se poursuivent de façon normale et satisfaisante.

M. MacEwan: Quand le ministre compte-t-il prendre une décision et donner suite à cet important rapport?

L'hon. M. Sauvé: On a déjà pris certaines initiatives; un comité a été constitué et les fonctionnaires des deux gouvernements sont à dresser un plan.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS À LA LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre du Travail. Ses explications d'hier ayant donné lieu à une certaine confusion, aurait-il l'obligeance, pour dissiper toute équivoque, de dire à la Chambre si à la suite des amendements qu'on se propose d'apporter à la loi sur l'assurance-chômage, la libéralisation des rapports devant exister entre employeur et employé, sera applicable aussi aux infirmières diplômées. Le ministre voudrait-il aussi dire à la Chambre quand il espère pouvoir déposer cette mesure législative, afin que la question soit réglée une fois pour toutes dans l'esprit du public?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, nous espérons pouvoir la présenter dans un avenir rapproché. Nous avons déjà un programme législatif lourdement chargé, mais comme il s'agit d'une mesure très importante nous en saisirons la Chambre le plus tôt possible. Le projet de loi indiquera à ce moment quels sont les changements recommandés par le gouvernement. S'il y a extension de la tendance vers l'universalité, celle-ci se fondera sur les liens employeur-employé. La tendance s'en manifeste depuis des années. Elle est progressive et jusqu'à présent on n'a pas décidé de l'amplifier.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): J'ai une question supplémentaire. Le ministre du Travail pourrait-il dire si son gouvernement a rejeté l'idée d'augmenter à \$65, la prestation hebdomadaire actuellement versée en vertu de la Loi sur l'assurance-chômage.

L'hon. M. Nicholson: Cette question me plaît, monsieur l'Orateur. Le gouvernement n'a jamais eu cette idée. Celui qui l'a proposée doit être quelqu'un qui exprime des propos irréfléchis tout comme l'honorable député le fait parfois.

[L'hon. M. Sauvé.]

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas contredire le ministre du Travail, mais selon la *Presse canadienne*, il aurait fait une telle déclaration, et c'est à lui de voir à ce qu'elle soit rétractée.

LA PÊCHE

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—PROTESTATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES PRISES DE SAUMON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): J'ai une question à poser au ministre des Pêcheries, monsieur l'Orateur. Son ministère sait-il que les pêcheurs de la Colombie-Britannique ont assez sérieusement protesté contre la répartition de la prise du saumon sockeye dans la région canadienne du Pacifique entre les pêcheurs du Canada et ceux des États-Unis? Ils se plaignent qu'elle constitue une injustice envers les Canadiens.

M. l'Orateur: A l'ordre. De la manière dont il l'a posée, la question du député est irrecevable. Il demande si le ministre est au courant de certaines critiques. Une telle question n'est certainement pas urgente.

OUVERTURE DE LA SAISON DE PÊCHE À L'ESSAUGUE DANS LA BAIE DE FUNDY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Pêcheries. Son ministère projette-t-il d'ouvrir la saison de pêche à l'essaugue dans la baie de Fundy le 1^{er} octobre, comme il a été promis?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas exactement ce que le député entend par l'ouverture de la saison de pêche à l'essaugue. S'il parle de la baie de Fundy du côté du Nouveau-Brunswick, nous ne changerons pas la date qui fut adoptée l'an dernier, soit le 1^{er} ou le 15 octobre, je crois.

[Français]

EXPO 67

ON DEMANDE SI LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DE MONTRÉAL ONT CONTRIBUÉ FINANCIÈREMENT À LA RÉALISATION DE L'EXPO 67

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.